



Publié dans la commune de Hesperange en date du *02.11.2023* conformément à l'article 14, alinéa 2 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes.

Convocation aux membres du comité du SIAS

Nous avons l'honneur de vous convoquer à la prochaine réunion du comité du SIAS qui aura lieu **MARDI, le 14 novembre 2022 à 17.00 heures à la salle du conseil communal de Schuttrange, 4, Place de l'Eglise.**

Ordre du jour :

1. **Informations.**
2. **Administration Générale :**
 - 2.1. Election d'un nouveau Président.
 - 2.2. Election d'un nouveau Bureau.
 - 2.3. Approbation des Budget rectifié 2023 et Budget 2024.
3. **Protection de la Nature :**
 - 3.1. Approbations de conventions diverses avec le MECDD dans le cadre du Fonds de la Protection de l'Environnement :
 - 3.1.1. Convention No. 005/2022 relative au projet « Schutz, Aufwertung und Vernetzung von Feuchtbiotopen ».
 - 3.1.2. Convention No. 014/2022 relative au projet « Maßnahmen zum Erhalt der letzten Vorkommen des Rebhuhns (Perdix perdix) ».
 - 3.1.3. Convention No. 007/2023 relative au projet « Förderung der Bestäuber im Siedlungsraum ».
 - 3.1.4. Convention No. 008/2023 relative au projet « Förderung der Bestäuber in der Weinbauregion Mosel ».

4. Divers.

Transmis en copie

- aux communes membres et conventionnées
- au Ministère de l'Intérieur

Schuttrange, le 27 octobre 2023

Remarque importante :

En raison de la nouvelle composition du Comité, un nouveau Président et Bureau devront être només.

Conformément aux statuts du syndicat, que nous vous joignons pour information en annexe, le Bureau se compose de 7 membres dont le président élu par les membres du Comité et le vice-président élu par le Bureau.

Pour des raisons d'organisation nous prions tous les membres intéressés d'introduire leur candidature, soit pour le poste de Président, soit comme membre du Bureau, jusqu'au vendredi, 10 novembre 2023 à 12h00 par courriel à : administration@sias.lu.

SIAS - Syndicat intercommunal
à vocation multiple

5, rue Neihaischen
L-2633 Senningerberg

T +352 34 94 10 - 1
E secretariat@sias.lu

BCEE LU53 0019 1001 3165 4000
CCRA LU91 0090 0000 1022 0515

TVA LU16395214

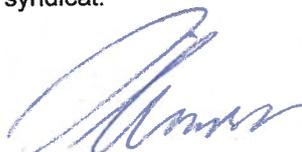
www.sias.lu

En restant à votre disposition pour toute question supplémentaire et en se réjouissant d'une bonne collaboration, nous vous prions l'expression de nos sentiments respectueux.

Pour le bureau ff. du syndicat:



Jean Schiltz
Président ff



Patrick Olinger
Secrétaire